

Faits saillants **BUDGET 2023**



Chers citoyens,

Le conseil municipal est fier, après un peu plus d'une année au pouvoir, de l'avancement et le démarrage des projets municipaux. Notre objectif est de mettre le citoyen et les générations futures au centre de nos décisions. À notre arrivée, nous avons constaté que plusieurs infrastructures municipales avaient besoin d'être mises à niveau ou approchaient de leur fin de vie utile. Leur réfection et l'obtention de subvention pour le faire a été l'une des priorités pour notre équipe.

Cependant, notre marge de manœuvre pour réaliser d'importants projets d'infrastructures est limitée. La Municipalité, comme vous tous d'ailleurs, subit les contrecoups de l'augmentation effrénée du coût des biens et services. Le Conseil et l'administration font un effort acharné pour limiter la hausse des taxes foncières à l'inflation, sans hypothéquer pour autant les services essentiels aux citoyens et le développement futur de notre municipalité.

Cela dit, des choix ont été faits et certaines dépenses municipales ont été compressées. C'est dans cet esprit d'optimisation des ressources que le Conseil souhaite utiliser davantage le principe d'utilisateur-payeur pour certains services municipaux accessoires qui étaient jusqu'alors à la charge de l'ensemble. La mission première d'une organisation municipale est de mutualiser les besoins de la communauté afin que chacun en bénéficie selon ses besoins tout en y contribuant à la hauteur de ses capacités. Nous croyons que ce principe doit être nuancé par celui de l'utilisateur-payeur, afin de respecter une certaine équité entre les citoyens et également assurer une utilisation optimale des ressources.

Malgré la hausse de tous les fournisseurs de services de base, les dépenses municipales ont été compressées de 5,1% et les salaires des membres du conseil ont été gelés afin de limiter la hausse des taxes foncières à l'IPC.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Louis Freyd
Maire



Elie Marsan-Gravel
District 1



Karine Séguin
District 2



**Evens
Landreville-Nadeau**
District 3



**Marie-France
Bouchard**
District 4

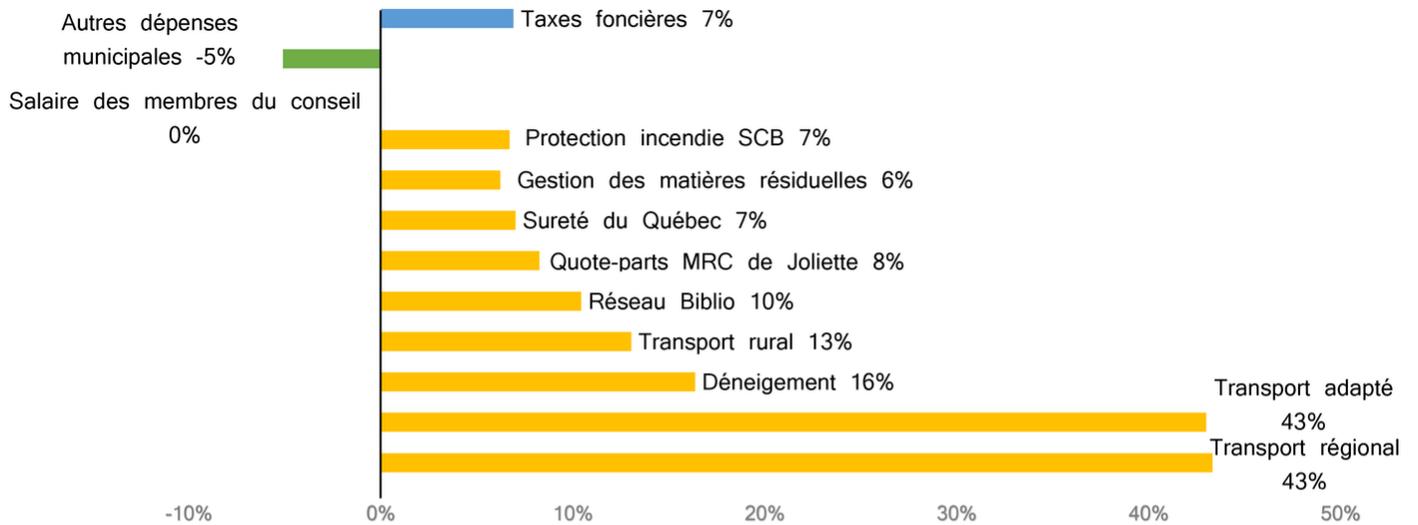


Michel Bernier
District 5



**Jean-François
Gauthier**
District 6

Augmentation des taxes, des dépenses municipales et des fournisseurs

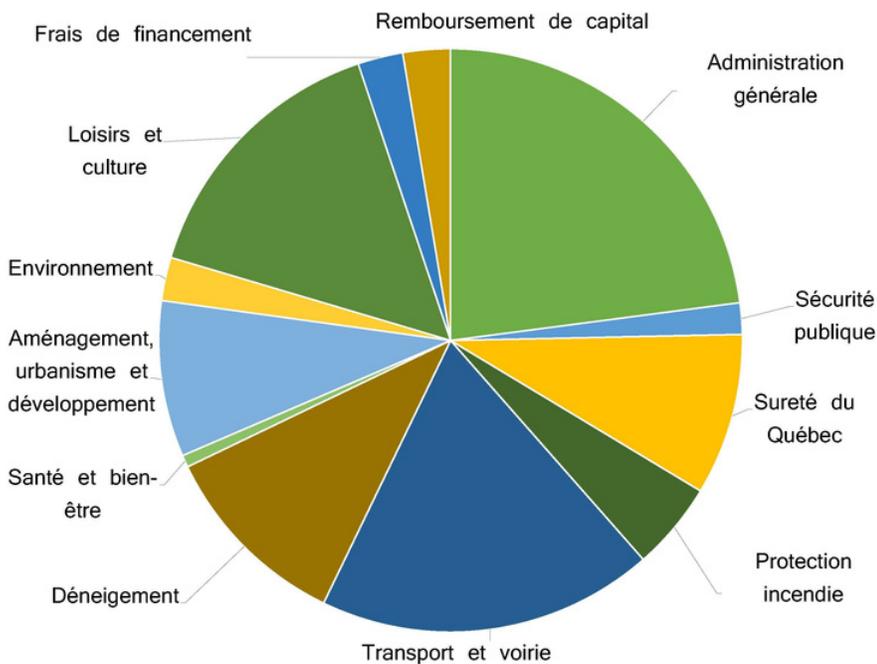


Nous avons fait des choix difficiles et responsables afin de respecter la capacité de payer des citoyens tout en assurant le maintien de services de qualité. Votre compte de taxes foncières sera modifié et présentera maintenant séparément le taux de la taxe foncière générale et le taux de la taxe pour la Sûreté du Québec afin de ventiler, comme la plupart de nos municipalités voisines, le coût de cette importante dépense. Ce faisant, le compte de taxes résidentiel moyen incluant la tarification de la collecte des ordures, augmentera de 6,9% en 2023, soit l'IPC.

Le conseil municipal est sensible au fait que plusieurs contribuables subiront cette hausse en plus des taxes d'infrastructures de secteur. Une mesure d'atténuation sera introduite et le compte de taxes sera payable en quatre versements égaux au lieu de trois.

À notre arrivée en poste, nous avons constaté que la quasi-totalité des fonds réservés pour l'opération des infrastructures sectorielles étaient déficitaires. La tarification sera ajustée à la hausse afin de renflouer les déficits cumulés et créer un fonds de prévoyance.

Taxe foncière générale



Tarification par logement	Variation
Matières résiduelles	+ 4,00 \$
Aqueduc Village	+ 28,81 \$
Aqueduc Carillon	+ 58,81 \$
Aqueduc Belleville	+ 329,14 \$
Aqueduc Domaine François	- 104,18 \$
Égouts Village	+ 17,29 \$
Station de pompage des Muguets	+ 21,95 \$



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre 2023

REVENUS	MONTANT	%
Taxes sur la valeur foncière	3 060 956 \$	62 %
Taxes sur une autre base	901 241 \$	18 %
Païement tenant lieu de taxes	9 760 \$	0 %
Autres services rendus	13 918 \$	0 %
Droits de mutations immobilières	130 500 \$	3 %
Autres revenus	401 509 \$	8 %
Transferts inconditionnels	110 000 \$	2 %
Transferts conditionnels	61 414 \$	1 %
Crédit GMR	118 000 \$	2 %
TOTAL DES REVENUS	4 807 299 \$	98 %
AFFECTATION FONDS RÉSERVÉS	47 000 \$	1 %
AFFECTATION DE SURPLUS	51 500 \$	1 %
BUDGET TOTAL	4 905 799 \$	100 %
DÉPENSES	MONTANT	%
Administration générale	950 641 \$	19 %
Sécurité publique	72 146 \$	1 %
Sûreté du Québec	371 498 \$	8 %
Protection incendie	202 633 \$	4 %
Transport	1 216 713 \$	25 %
Hygiène du milieu (aqueduc, égouts et ordures)	834 741 \$	17 %
Santé et bien-être	27 766 \$	1 %
Aménagement, urbanisme et développement	358 641 \$	7 %
Loisirs et Culture	633 255 \$	13 %
Frais de financement	103 841 \$	2 %
Autres activités financières	108 924 \$	2 %
TOTAL DES DÉPENSES	4 880 799 \$	99 %
Activités d'investissement	25 000 \$	1 %
BUDGET TOTAL	4 905 799 \$	100 %

UNE PREMIÈRE ANNÉE EN ACTION POUR VOTRE CONSEIL MUNICIPAL !



DES QUARTIERS OÙ IL FAIT BON VIVRE

- ✓ 2 radars de vitesse fixes sur la route Principale;
- ✓ 1 radar de vitesse mobile pour les autres emplacements;
- ✓ Projet de politique d'apaisement de la circulation;
- ✓ Acquisition d'un terrain d'Hydro-Québec en bordure de la rivière L'Assomption;
- ✓ Début de la construction d'une garderie privée subventionnée;
- ✓ Réduction de la vitesse à 40 km/h dans les rues résidentielles.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Mise sur pied d'un Comité consultatif en environnement;
- ✓ Projet de contrôle du myriophylle à épi au Lac Rocher;
- ✓ Inspection de 240 installations septiques au Lac Safari, Domaine Charland et le secteur de protection des puits municipaux;
- ✓ Adoption d'un règlement sur le remplacement obligatoire des puisards;
- ✓ Inspection des bandes de protection riveraines;
- ✓ Installation de compteurs d'eau dans les ICI;
- ✓ Ajout de 4 bornes de recharge pour véhicules électriques sur la rue Louis-Charles-Panet;
- ✓ Remplacement des lampadaires municipaux pour du DEL 3000K;
- ✓ Achat d'un véhicule électrique pour le déplacement des inspecteurs municipaux.



DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

- ✓ Embauche d'un directeur de l'urbanisme et du développement durable pour accompagner les entreprises et faciliter la réalisation des projets d'envergures;
- ✓ Déneigement des trottoirs sur la route Principale pour l'accès aux commerces;
- ✓ Favoriser l'implantation et l'expansion des commerces et industries;
- ✓ Maintien d'un taux de taxation bas.



ÉCOUTE ET TRANSPARENCE

- ✓ Multiplication des lettres de consultation locale et des assemblées de consultation publiques;
- ✓ Gel du salaire des élus;
- ✓ Mise en service du nouveau site web.



UNE MUNICIPALITÉ PROPRE ET EN ORDRE

- ✓ Réalisation du fauchage des fossés en régie interne;
- ✓ Achat d'un tracteur et d'une niveleuse (grader) amélioré pour les routes de gravelle;
- ✓ Tournées de sensibilisation territoire pour assurer le respect de la réglementation;
- ✓ Resserrement de la réglementation sur l'entreposage sur les véhicules automobiles hors d'usage;
- ✓ Démolition et remise en état des bâtiments vétustes et insalubres.



PLANIFIER LE FUTUR

- ✓ Construction d'un 3e puits d'alimentation en eau potable;
- ✓ Refonte de la réglementation en matière d'urbanisme;
- ✓ Réfection de l'usine d'épuration du village;
- ✓ Réduction de la vitesse et accès pour piétons sur le chemin du Lac Sud;
- ✓ Bouclage de l'aqueduc du village pour régulariser la pression.